NESLE ACTUS

#11
JANVIER2024

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

Infos utiles pages 2-3
Rappel historique page 4
Cérémonies commémoratives page 5
Vie scolaire & jeunesse pages 6-7-8
Colis et surprises pour les aînés page 9
Culture & Médiathèque pages 10-11
pages 12-13 Actualités sportives
pages 14-15 Rétrospective festive
page 16 Zoom sur... le P'tit Baltar
page 17 Espace de vie sociale
pages 18-19 Travaux & urbanisme
page 20 Concours des maisons décorées
Merci Charlotte !

Frédéric Demule, votre Maire et Conseiller départemental,
l'ensemble des membres du Conseil municipal,
l'ensemble des membres du Centre communal d'action sociale
et l'ensemble des employés communaux,

vous adressent leurs *Meilleurs Vœux*
pour cette nouvelle année.

Puisse-t-elle préserver la santé de tous
et faire vivre les jours heureux dans chaque foyer Neslois !

Directeur de publication : Frédéric DEMULE • ***Rédactrice générale :*** Stéphanie COULON
Membres de la rédaction : Françoise DAMIENS, Ludovic VANPUYWELDE, Jean DELENCLOS, Hubert GRAVET
Crédits photos : Mairie de Nesle • ***Conception graphique :*** Nicolas GOMBART pour FOLIO 7
Impression : FOLIO 7 - Péronne - 03 22 78 31 55 • ***Tirage :*** 1500 exemplaires

INFOS UTILES

ARRIVÉE DU NOUVEAU CURÉ

Le dimanche 3 septembre dernier, à la suite des départs des pères Bouvier et Dotey, le père François Park, le nouveau curé des paroisses de Nesle et Athies a procédé à sa première messe en la collégiale Notre-Dame de Nesle. De nombreux paroissiens étaient présents pour lui souhaiter la bienvenue.





ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin prochain. Ces élections permettront d'élire 81 députés français qui siègeront au Parlement européen à Strasbourg. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au vendredi 3 mai 2024.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

N'oubliez pas : depuis un an, votre Mairie est habilitée à délivrer les cartes d'identité et les passeports. N'hésitez pas à en parler autour de vous !
Plus de renseignements au :
03 22 88 49 70 ou via le lien suivant :
https://app.synbird.com/80190-nesle-mairie-de-nesle



RECENSEMENT

Cinq personnes vont procéder au recensement de la population de notre commune à compter du 18 janvier. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Ce recensement est important car il établit le nombre officiel d'habitants de la commune ce qui permet entre autre de déterminer les dotations versées par l'État à la commune.



La liste « Ensemble pour les enjeux de demain » n'ayant pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal, nous avons optimisé l'espace qui lui est habituellement réservé par la publication d'articles supplémentaires.

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h00 à 19h00 les :

- lundi 5 février
- lundi 19 février
- lundi 4 mars
- lundi 18 mars
- lundi 15 avril
- lundi 6 mai
- lundi 3 juin
- lundi 17 juin

ÉTAT CIVIL

Félicitations aux jeunes Mariés !



Delphine Tellier & Thierry Cagnion
le 9 septembre



Christelle Simon & Alain Lacroix
le 21 octobre



Jenny Lesne & Geoffrey Delobel
le 4 novembre



Sarah Mallek & Tristan Wartelle
le 9 décembre



TICKETS SERVICES

Les tickets services du C.C.A.S. seront distribués à l'Espace de Vie Sociale les mercredis suivants de 14h à 16h :

- 14 février
- 13 mars
- 17 avril
- 15 mai
- 19 juin

INFOS UTILES

- Vous pouvez **rencontrer les adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la **Mairie** au 03 22 88 49 70
- Ouverture de la mairie du **lundi au jeudi** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le **vendredi** de 8h00 à 12h00
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître la **pharmacie de garde** la plus proche, contactez le 32 37

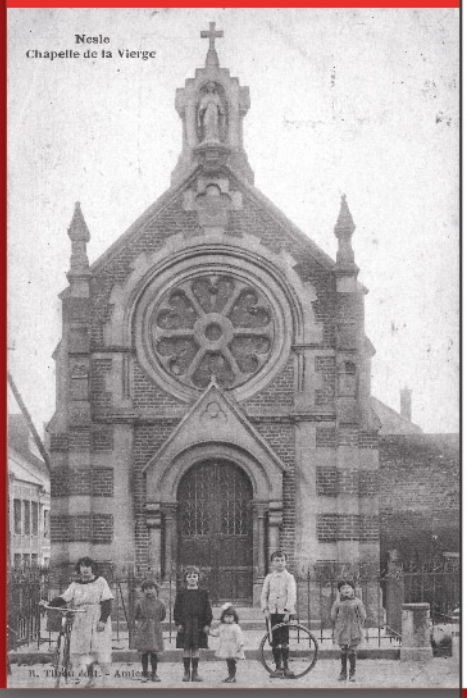
RAPPEL HISTORIQUE

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BON SECOURS

À l'extrémité de la rue de la Vierge, sur les anciens Remparts, s'élève un élégant édifice bâti en 1869, succédant à un autre de 1761, qui lui-même remplaçait l'oratoire de Notre Dame de Bon-Secours du siècle précédent.

La chapelle de 1761 était de forme carrée, avec un portail en plein cintre et des fenêtres en arc aplati. Une forte grille en bois la divisait en deux parties inégales, dont la plus grande était réservée aux fidèles, la plus petite à un autel surmonté de la statue de Notre-Dame de Bon secours.

Au sommet s'élèvait une niche en pierre avec une statue de fonte. Quatre pinacles marquaient les angles de l'édifice qui étaient maintenus par huit contreforts entre lesquels étaient percées quatre baies à plein cintres.





La statue de la Vierge placée au-dessus de l'autel est une sculpture en pierre qui paraît remonter au XIVe siècle. Elle était à l'origine dans une niche pratiquée dans les murailles de la ville. Dans les désastres de 1523, 1552 et 1590, les murailles avaient entraîné dans leur chute cette statue qui resta longtemps ignorée parmi les décombres. Or, la tradition rapporte qu'au moment où l'on déblayait, un ouvrier de Languevoisin, rencontra sous sa pioche la Sainte image. Aussitôt cette découverte, la piété se rappela tous les souvenirs et un fait miraculeux plus particulièrement.

Les habitants de Languevoisin prétendaient à la possession de la statue, se fondant sur le fait qu'elle avait été trouvée par l'un des leurs. Ils vinrent même à Nesle avec une voiture sur laquelle ils devaient la charger pour l'emporter. Mais par un prodige spécial, la statue devint tellement lourde que tous les efforts réunis ne purent la soulever. Au contraire, un habitant de Nesle voyant cela, l'enleva aisément et la transporta chez lui.
Une autre version dit que les gens de Languevoisin l'avaient néanmoins emportée chez eux, mais que le lendemain matin la statue s'était retrouvée à Nesle au même endroit. Quelle que soit la vraie version, la statue ayant manifesté qu'elle devait rester à Nesle, une famille pieuse, la famille Bonon, lui fit élever une chapelle sur ce lieu même et elle reçut chaque jour les prières nombreuses des Neslois et pèlerins étrangers. La famille eut la propriété de ce sanctuaire qui échappa aux destructions de la Révolution. Depuis, la chapelle est devenue la propriété de la ville de Nesle.
La dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours était restée toujours vive puisqu'en 1867, une personne pieuse dont le nom est resté caché, fit un don pour agrandir la Chapelle. Après plusieurs plans qui n'aboutissaient à rien, M. le Doyen Dufourmentelle émit l'idée d'une reconstruction complète. Les dons affluèrent nombreux. Une nouvelle chapelle s'éleva bientôt. Plus grande mais encore trop petite pour le nombre de pèlerins et de fidèles qui s'y rendaient chaque jour.

La nouvelle construction qui existe encore aujourd'hui, est de style roman enjolivé. La forme est rectangulaire, terminée par une abside demi-cylindrique qui contient l'autel et la statue de la Sainte Vierge. La façade offre une porte soutenue par des colonnes rondes et une archivolte surmontée d'un pignon aigu au-dessus duquel s'ouvre une rosace entourée de moulures. Elle fût bénie en 1869. Au cours des deux guerres de 14/18 et de 39/45, la chapelle n'eut que quelques égratignures. Les municipalités successives continuent d'entretenir cet édifice historique.

Article écrit grâce aux livres de Monsieur Pierre Leroy, historien local.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

LE 11 NOVEMBRE

C'est sous un ciel incertain que la population s'est réunie autour des pompiers, des anciens combattants, des élus, de l'harmonie, de la fanfare et du Nesle District Pipe Band pour célébrer comme chaque année la signature de l'armistice de 1918.

Après la levée des couleurs sur le parvis de la mairie, le cortège s'est rendu au cimetière puis au monument aux morts



et enfin est revenu devant l'hôtel de ville pour écouter le discours du Ministre prononcé par le maire. Ce dernier en a profité pour annoncer la journée particulière qui sera organisée le 8 mai prochain à l'occasion de l'inauguration de la stelle pour les résistants neslois.

LE 5 DÉCEMBRE

Le 5 décembre est la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

Le maire, des élus, quelques Neslois et des anciens combattants se sont recueillis devant le monument aux morts. Le maire en a profité pour remercier les anciens combattants de leur présence en soulignant que ces longs mois difficiles de service militaire sont restés et restent encore vivaces pour bon nombre d'entre eux.





LA SAINTE BARBE

Le samedi 25 novembre a eu lieu à la caserne la traditionnelle Sainte Barbe, sainte patronne des Sapeurs-pompiers.

L'occasion de remettre des diplômes et des médailles à différents soldats du feu pour leur courage et leur dévouement. L'occasion également, pour le Conseiller départemental et Maire, d'annoncer la construction d'un nouveau centre de secours moderne et plus adapté aux besoins actuels.

Le début des travaux de la nouvelle caserne qui sera construite à côté de la gendarmerie est prévu pour le dernier trimestre 2024.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

UN PREMIER TRIMESTRE BIEN CHARGÉ !

• 22 septembre :
Participation à l'opération *Nettoyons la nature* pour certaines classes de l'école élémentaire Les Nymphéas.

• 17 octobre :
Les classes de CP de Madame Troszczynski et Madame Jessus ont participé à l'action *La semaine du goût.*



Les deux classes se sont rendues au restaurant La Cour de l'Ermitage pour participer à un atelier de cuisine. Les élèves et les enseignantes remercient vivement les restaurateurs pour ce moment de partage.

• 7 décembre :
Journée USEP pour les deux classes de CE2. Les élèves de Madame Lenglet, Madame Quénel et Madame Delannoy ont rencontré les élèves de CE2 de Monsieur Odelot (école Jules Verne de Ham) pour une journée autour de la gymnastique.



• 11 décembre :
Première intervention du SMITOM pour les classes de CM1/CM2 sur le thème du tri et du recyclage des déchets (une deuxième rencontre est prévue en janvier autour du recyclage des objets électriques).

• Spectacles à la Nouvelle Scène :
CP/CE1 : *Les frères Bricolo*, le 24 novembre, par la WAIDE compagnie.



CE2/CM1/CM2 : *Z'avez pas vu Mirza ?* le 14 décembre, par la bande à Gaston.



LA FÊTE DE L'HIVER

Le 5 décembre 2023 : c'était la fête de l'hiver ! Les familles des élèves de l'école élémentaire Les Nymphéas ont été invitées à participer à une soirée organisée par l'équipe enseignante. Grâce au soutien et à la mobilisation de nombreux parents d'élèves, la soirée fut une réussite.

Au programme : maquillage, photo avec le Père Noël, vente de boissons et de gâteaux (confectionnés par les parents), vente d'objets de Noël (fabriqués par une famille de l'école et offerts en don), panier garni à remporter. L'équipe enseignante remercie une fois de plus les commerçants, la mairie et le département pour les lots. Les bénéfices de cette soirée permettront le financement des futurs projets et voyages scolaires des élèves.





• École en Démarche globale de Développement Durable

L'école maternelle Claude Monet a maintenant des poubelles de tri dans chaque classe et un lombricomposteur pour les déchets organiques. « *Nous récupérerons aussi les emballages de compote pour une association locale afin de limiter les déchets. Nous avons eu la labellisation E3D cette année* » précisent les enseignants.



• Mardi 19 décembre

La ville a offert un spectacle pour les élèves des deux écoles.



Le matin, les plus jeunes ont applaudi les chanteurs et mascottes de Yakiland et l'après-midi, les plus grands sont venus à leur tour au foyer rural pour profiter de la deuxième séance. Tous ont apprécié ce moment festif à quelques jours des vacances de Noël.

• Le vendredi 22 décembre

Rencontre avec le Père Noël et Charlotte Cresson, notre Miss Picardie pour les plus grands dans le cadre du Noël organisé par la municipalité.



• Le lundi 18 décembre

Les élèves des classes de grande section de Mesdames Morlière et Favé se sont rendus à la Résidence du Parc pour partager un moment intergénérationnel très apprécié par les séniors.





LA VISITE DU PÈRE NOËL

Le vendredi avant les vacances de Noël, les petits élèves de l'école maternelle ont eu la visite du Père Noël. Le vieux monsieur à la barbe blanche est entré dans l'école et a été ravi de voir les belles décorations faites pour Noël. Il a ensuite distribué des friandises à chaque enfant et chacun s'est fait prendre en photo avec lui.



Les enseignants n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont reçu un panier gourmand. La première adjointe, Sophie Locqueneux entourée d'Hubert Gravet et Amélie Cathala étaient présents également pour offrir un goûter aux petits et aux maires des villages alentours qui avaient répondu à l'invitation.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

LES TICKETS SPORTS

Lors des vacances d'automne, les jeunes ont pu comme tous les ans, profiter des animations sportives et ludiques gratuites dans le cadre des "tickets sports". Les bénévoles des associations et l'animateur sportif de la ville Thomas Ansel ont animé les différentes activités.



C'est l'occasion pour la municipalité de remercier vivement nos partenaires associatifs pour l'organisation de différents créneaux lors des tickets sports durant l'année. Merci ainsi aux bénévoles du club de tennis, du club de gymnastique et d'entretien, de l'A.S. Pays Neslois, du club de tir à l'arc, de la société de longue paume, du club de badminton, des Amis Cyclistes, du club de judo, du J'Club danse, du club de pétanque, de l'association solidari'Nesle, du club Créa Loisirs Evasion et de l'association Tricot'thé.
Les prochains rendez-vous auront lieu durant les vacances de février.



ALSH

L'Accueil Périscolaire et de Loisirs Léo Lagrange est ouvert :

- Les jours d'école (matin, pause méridienne et après-midi)
- Les mercredis
- Les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Durant les vacances d'automne, l'équipe a proposé aux enfants diverses animations sur le thème du Cirque et d'Halloween. Ainsi les enfants ont participé à une initiation cirque, assisté à une représentation d'Hervé Wegbomé, conteur béninois, et dansé lors d'une boum pour Halloween.

Depuis la rentrée, l'ALSH participe aux ateliers 'Cirque' et 'Gym Cognitive', ateliers à l'initiative de l'association '# Différents mais pas Que', auxquels participent également les enfants de l'association et les résidents de l'Ehpad de Nesle. Pour la fin d'année, les enfants se sont rendus au Marché de Noël puis au cinéma à Amiens. Lors des prochaines vacances, l'accueil périscolaire sera ouvert du 26 février au 8 mars 2024.





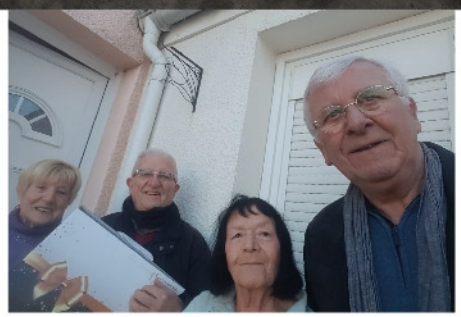
Pour tout renseignement
et inscription,
l'ALSH est joignable
par téléphone au 06 07 23 84 01
ou par mail
direction.nesle@leolagrange.org



COLIS & SURPRISES

DES COLIS POUR LES AÎNÉS...







C'est un rendez-vous attendu par les aînés de plus de 70 ans : la distribution du colis gourmand offert par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) depuis 2020. Cette distribution a été faite le samedi 16 décembre par les membres du C.C.A.S. et certains élus du Conseil municipal. Des échanges, des sourires et un moment de partage avec les aînés afin de leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.





...ET À LA MAISON DE RETRAITE

C'est le lundi 18 décembre que les résidents de notre maison de retraite ont reçu à leur tour la visite des élus, des membres du C.C.A.S. et des enfants de deux classes de l'école maternelle.
C'est avec plaisir qu'ils ont remis un présent pour Noël aux résidents en





compagnie des enfants et des enseignantes de grande section.

Une très belle action intergénérationnelle, avec de l'émotion dans le regard de nos résidents et des sourires sur tous les visages.

MOMENTS DE JOIE À L'EHPAD

• Chants de Noël

Le 16 décembre, le Conseil départemental de la Somme a proposé dans le cadre des festivités de Noël, une représentation du quatuor vocal Aèdes à la Résidence du Parc. Ces derniers ont entonné des chants de Noël qui ont ravi les résidents et les familles. La Directrice, madame Jocelyne Pourriau en a profité pour remercier le Conseil départemental.



• Animaux à l'Ehpad

Le 26 décembre, la Résidence du Parc a accueilli la ferme pédagogique et thérapeutique de Vermandovillers pour le plus grand plaisir des résidents. Canards, oie, veau, lapins et cochon d'Inde ont mis de la gaité dans le regard des séniors et leur ont rappelé de tendres souvenirs. C'était également l'occasion pour Merlin, l'âne de la maison de retraite, de se faire câliner, lui qui fait son petit tour chaque vendredi.



CULTURE & MÉDIATHÈQUE

À LA MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS

Le dimanche 10 décembre dernier, de nombreux spectateurs sont venus au foyer rural afin d'assister au spectacle de fin d'année organisé par la médiathèque Georges Brassens. La



compagnie *Chés Cabotants d'Amiens* avait installé le théâtre et les décors pour le spectacle de marionnettes *"Les brigands de la forêt noire"*.

Chés cabotans d'Amiens est une compagnie de théâtre de marionnettes à tringles et à fils qui perpétue la tradition des cabotans dont le personnage le plus célèbre est Lafleur. Ce sont des marionnettes en bois habillées de costumes typiques, très anciennes et très fragiles.

À LA NOUVELLE SCÈNE



1994-2024 : LA M CETTE ANNÉE SE

Et 30 ans cela se fête ! L'équipe de la médiathèque vous a donc préparé un programme riche, varié et qui va, nous n'en doutons pas, plaire à chacun d'entre vous. Chaque mois des animations, des surprises, des spectacles, des soirées vous seront proposés pour partager tous ensemble des moments autour des livres et de la culture. Pour garder la surprise, nous ne vous dévoilerons pas tout le programme d'un seul coup mais nous pouvons déjà vous annoncer le début des réjouissances.

En janvier, préparez-vous à une soirée pyjama avec dégustation de pop-corn dans le cadre de « La Nuit de la Lecture ».

En février, venez participer à une soirée jeux de société et en mars assistez à une conférence gesticulée.



Un très beau moment entre rires, qui réchauffent les cœurs, et partage d'un goûter à la fin de la représentation.



ÉDIATHÈQUE FÊTE S 30 ANS !

En avril, l'association TBI viendra en résidence à la médiathèque et réalisera un origami géant. Des interventions avec les classes des écoles seront réalisées et une exposition avec un vernissage vous sera proposée.

Début mai, c'est la compagnie *Conte là d'ssus* qui viendra présenter le spectacle MOB : récit de leur épopée à mobylettes à travers la Communauté de Communes de l'Est de la Somme l'an dernier.

Sans oublier le fil rouge qui nous permettra à chacune de vos visites de découvrir une toute petite partie d'une image mystère ! Pour avoir le détail des dates et des animations vous pouvez nous suivre sur la page facebook de la médiathèque et sur la page : https:/mediathèques-santerrehautesomme.c3rb.org/

N'hésitez pas à venir nous rendre visite aux horaires d'ouverture :
Mardi 16:00 - 18:00
Mercredi 10:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Vendredi 10:00 - 12:00 16:00 - 18:00
Samedi 09:00 - 12:00





RETOUR SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une journée du Patrimoine réussie ! Le dimanche 17 septembre dernier, à l'occasion des journées du Patrimoine, la ville a organisé différentes visites. Le matin, une promenade sur les traces des Remparts de la ville a été proposée. Les promeneurs ont écouté avec attention M. Foulon qui a partagé ses connaissances et sa passion sur l'histoire de notre ville.

À 10 heures, les écoles ont accueilli les visiteurs, ravis de découvrir ou redécouvrir les salles de classes. Pour certains, cette visite a été un retour dans le passé avec des souvenirs d'enfance, de camaraderies et pour d'autres ce retour à l'école, a été l'occasion de retrouver la salle de classe là où ils ont enseigné durant plusieurs décennies.



L'après-midi, ce sont les souterrains sous le foyer rural qui ont été visités. Les visiteurs ont descendu l'escalier qui se situe sous la trappe dans le foyer rural. Pascal Mistral a commenté cette belle visite, où chacun a pu admirer les superbes voûtes en pierre et briques, un travail remarquable creusé par l'homme.



La collégiale était elle aussi ouverte au public avec une visite guidée par Perrine Chovaux du PETR, (le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), des coeurs des Hauts de France qui a basé la visite sur les métiers de bâtisseurs tandis que sa collègue Camille Cardona animait un atelier vitrail avec les enfants.
Toute la journée, les visiteurs ont pu déguster le gâteau traditionnel aux graines de pavot : la tarte à l'œillette réalisée par la boulangerie Fanchon.

ACTUALITÉS SPORTIVES

50ème ANNIVERSAIRE DU CLUB DE TENNIS NESLOIS

Le club de tennis a célébré ses 50 ans en novembre dernier. Pour fêter cet événement important, le président du club Loïc Roguet et son bureau ont souhaité marquer le coup.



Ils avaient invité toutes les personnes qui ont œuvré au sein du club durant toutes ces décennies : les anciens présidents, les licenciés, les familles et amis...

L'anniversaire a été une réussite puisque plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées au P'tit Baltar.

Retour sur ce demi-siècle d'existence : le club a été créé en 1973 par Guy François, garagiste neslois. En 1976, c'est Benoit Pons qui prend la relève jusqu'en 1981 pour ensuite laisser la place à Yvan-Marie Meuret durant 31 ans. En 2012, Loïc Roguet devient président entouré d'une fidèle équipe tel que Jean-Claude Gombart, bénévole au sein du club depuis 48 ans. *« Lors de cet anniversaire, j'ai souhaité mettre en lumière tous ces bénévoles qui donnent de leur temps. Cette équipe soudée permet de donner une stabilité au sein du club, un atout important pour la pérennité d'une association sportive »* explique Loïc Roguet.

À ce jour, le club compte 120 licenciés avec une école de tennis composée de 30 adultes et 70 enfants. Les cours sont donnés par Geoffrey Petitprez. L'équipe 35 ans a été championne de la Somme en 2022. L'équipe 1 senior masculine a été vice-championne de la Somme en 2022. Chaque année, le club organise un grand tournoi adulte qui regroupe plus de 150 joueurs qui viennent de Picardie et de région parisienne. Durant les vacances scolaires, les jeunes peuvent profiter de stages.



Après un demi-siècle d'existence, ce club de tennis continue d'être dynamique avec l'envie de promouvoir le sport auprès des jeunes générations. La municipalité lui souhaite encore de beaux résultats et espère qu'il continue de porter haut les couleurs de notre ville lors de tournois régionaux et nationaux !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 16 septembre dernier s'est déroulé le 2ème forum des associations de Nesle au tennis club. Cette année ce sont toutes les associations qui ont été invitées à participer à cette journée : les associations sportives et les associations culturelles. Une belle journée riche de participations, d'échanges et de démonstrations qui a permis à chaque neslois de rencontrer les différents acteurs sportifs et culturels de la ville afin de choisir les activités qu'il souhaite faire.

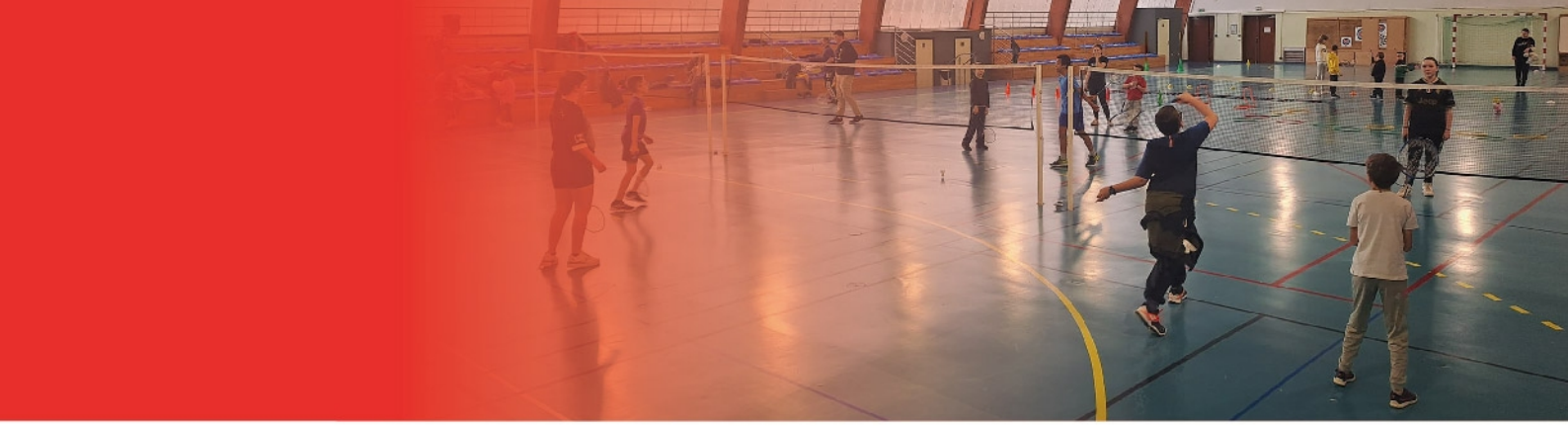






Cette année, était également présent le « Village des sports » du Département de la Somme qui présentait des activités sportives différentes de celles présentes sur Nesle tel que l'escalade.





DE LA ZUMBA POUR TOUS

Tous les mercredis, Annabelle l'éducatrice sportive anime des cours de zumba au gymnase. *« Les cours sont accessibles à tous, avec présentation d'un certificat médical. La zumba est un entraînement physique complet qui allie l'équilibre, le cardio, la coordination, le tout en musique avec une chorégraphie »* expliquent Annabelle et la présidente Sonia Morin. Le club compte une cinquantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants de 5 à 10 ans.

Cours pour enfants de 18h à 19h
Cours pour adultes de 19h à 20h



N'hésitez pas à venir découvrir la zumba un mercredi soir au gymnase, vous y serez les bienvenus !

NOUVEAU PRÉSIDENT AU CLUB DE JUDO

Après presque deux années de mise en sommeil, Lucas Pécriaux a repris la présidence du club de judo. Le club a donc réouvert ses portes cet automne. *« Il me semblait dommage que ce club qui a été créé voilà plusieurs décennies, ne puisse plus fonctionner »* souligne le nouveau président, lui-même judoka depuis l'âge de 16 ans et par ailleurs conseiller municipal. Le club est affilié à la FFJDA (Fédération Française de Judo) et applique une vision commune avec le club Hamois. Les cours sont dispensés par Eliès Ragot, jeune professeur diplômé d'État à la salle annexe du gymnase le samedi de 14h15 à 16h15. Il accueille enfants, jeunes et adultes, sans limite d'âge : à partir de 6 ans et même avant si motivation de l'enfant.



« Eliès a un très bon contact avec les enfants. Il arrive à adapter les explications à chaque personne. N'hésitez pas à venir essayer cette pratique sportive qui permet de développer les capacités de motricité, la souplesse et canalise les énergies. Des cours de découverte sont proposés. Venez avec un jogging, des claquettes et une bouteille d'eau » conseille le président.

Contact : Lucas Pécriaux 06 24 34 61 50

JOURNÉE DU SPORT ADAPTÉ

Le samedi 23 décembre dernier, une journée autour du sport adapté a été organisée par l'association « Différents mais pas que » et le club de badminton neslois. Cette première au gymnase avait pour ambition de développer localement la possibilité pour tous de faire du sport. Les jeunes présents, en situation de handicap ou non, ont ainsi partagé une journée sportive inclusive avec notamment la participation de « Friends Humanitarian Project », association parisienne avec des bénévoles sportifs qui montent des actions au profit des enfants. Présent, le maire a salué Ludivine Devarenne et Mickaël Ansel à l'initiative de la démarche.



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LA FOIRE AUX POULAINS

La traditionnelle foire aux Poulains qui anime notre ville depuis plus d'un siècle s'est déroulée le dimanche 15 octobre. Les animations variées pour petits et grands ont rendu cette journée dominicale bien agréable et conviviale. Le beau temps était également présent à ce rendez-vous automnal, un élément important pour une sortie en plein air.



LA SEMAINE BLEUE

Tout d'abord, qu'est-ce que la Semaine bleue ? Cette semaine est une action nationale qui se déroule durant le mois d'octobre et qui a pour but de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. La Semaine Bleue c'est aussi 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire !



Ici, chez nous, c'est le Centre Social de l'Est de la Somme qui organise chaque année des animations, sorties... lors de cette semaine bleue. Les Nesloises et Nesloises de plus de 60 ans ont donc pu profiter lors de cette semaine, entre autres, d'une intervention de Me Carpentier-Guerault sur le thème de la succession à l'Espace de Vie Sociale.



Les aînés sont allés également applaudir un spectacle à la Nouvelle Scène, l'occasion pour certains de découvrir ce lieu. D'autres animations ont eu lieu au centre social à Ham et là, il était possible de profiter d'un transport en minibus gratuit pour les personnes qui le souhaitaient. Ophélie David, la coordinatrice seniors du centre social souligne que cette semaine d'actions en faveur des seniors est fort attendue.



OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de la campagne "Octobre rose", campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, la conseillère municipale déléguée aux festivités Fanny Totet a proposé d'organiser une marche le samedi 14 octobre pour marquer cet événement.

L'Espace de vie sociale, le club de gymnastique, le club Senti'Nesle et le C.C.A.S. ont répondu favorablement à cette proposition. Quatre-vingt-treize personnes (femmes, hommes et enfants) vêtus d'une touche de rose se sont donc retrouvées sur le parvis de la mairie.

Au programme : de la marche (parcours urbain d'environ 5km), de la marche sportive (11km route et chemin), un petit run de 5km (tous niveaux) et un run un peu plus long de 11 km. Une belle réussite pour cette matinée sportive et solidaire !





FÊTES DE NOËL

Cette année, c'est la jeune association *"Différents mais pas que"* qui a pris en charge le traditionnel marché de Noël. La



présidente de l'association Ludivine Devarenne était ravie de la réussite de ce marché animé par une trentaine d'exposants. Cartes de Noël, décorations diverses, cuir, fleurs, mosaïque, stand de maquillage étaient installés au foyer rural et dans la salle des associations. Le midi, il était possible de déguster une bonne tartiflette.

La ville avait mis en place des chalets à l'extérieur ainsi qu'un manège enfantin devant la mairie. La batterie fanfare et l'harmonie ont joué des airs de Noël durant la matinée. Par ailleurs, la zumba a dansé devant le foyer rural et le personnel de la médiathèque a fait des lectures de contes durant l'après-midi. Le Père Noël était bien évidemment présent pour une séance photos avec les petits et les grands. Merci à tous les bénévoles pour ce dimanche pas comme les autres.

Durant le mois de décembre, du 1er au 22, comme vous avez pu le constater, de nombreuses animations ont eu lieu tant chez les commerçants que dans la ville sur proposition de la commission festivités présidée par Fanny Totet. La municipalité a organisé la tombola de Noël en partenariat avec les commerçants de la ville. Vingt-sept commerçants ont participé à cette animation et ont offert cadeaux ou bons d'achats. Les enfants ont pu envoyer leur lettre au Père Noël puisqu'une boîte aux lettres était installée devant la mairie.

La municipalité a également créé un jeu de piste pour enfants et adultes en partenariat avec les commerçants. Des lots ont été offerts par les différentes entreprises Nesloises. Cette année encore, un concours des maisons décorées a été mis en place avec le passage du jury qui a relevé une vingtaine de maisons illuminées.



Merci à tous, pour ces engagements qui font que notre ville est pleine de dynamisme.

TÉLÉTHON

L'association Solidari'Nesle a organisé plusieurs actions pendant l'année avec comme points culminants les vendredi 8 et samedi 9 décembre derniers. Outre les actions déjà faites les années précédentes (jeux de société, marche, repas, concerts de différents groupes bénévoles, goutéléthons, ventes de crêpes, de vin chaud et d'objets du téléthon et tricotés, lavage de voitures par les Jeunes Sapeurs-Pompiers, danse...) une soirée sous le signe des étoiles a été très instructive. Au final ce sont 8088.23€ qui ont été récoltés.
L'association Solidari'Nesle remercie toutes les associations partenaires, les



communes voisines qui organisent des actions au profit de l'action de Nesle, les bénévoles, la mairie et tous les donateurs qui permettent de faire avancer la recherche et d'innover pour guérir. Car oui ! le téléthon a permis le traitement de certaines maladies rares...
PS : Le 36 37, c'est toute l'année !

À VENIR

Dimanche
17
MARS

> La Foire d'Oculi

Week-end
26/27
AVRIL

> Les Nuits celtiques

Renseignements et réservations au 06 74 64 03 30

ZOOM SUR...

LE P'TIT BALTAR A FÊTÉ SES 30 ANS !

C'est en novembre 1993 que le P'tit Baltar est né dans l'ancienne quincaillerie Gobin et Deloire qui a fermé ses portes en 1970. Depuis, ce bel espace avec une ossature métallique qui date de l'exposition universelle de 1889 est devenu un lieu de spectacle composé d'une troupe d'artistes avec ses transformistes, chanteurs, magiciens, mentalistes, acrobates-contorsionnistes...

LA GENÈSE DU P'TIT BALTAR

En 1990, Christian Lobbé, bien connu dans notre ville, décide d'acheter cet immeuble pour y installer en 1991, une solderie. Deux ans plus tard, en 1993, le commerçant se lance dans cette belle aventure : ouvrir un cabaret "show transformiste".

« J'étais un amoureux du monde du spectacle et j'avais envie d'avoir un music-hall à moi. Je connaissais de nombreux transformistes, j'avais donc tous les ingrédients pour réaliser un lieu qui me ressemble. L'idée était de faire plaisir aux gens et de m'éclater. Durant toutes ces années, j'ai fait de belles rencontres et je suis allé jusqu'au bout de mes envies. Le P'tit Baltar est devenu une institution » nous explique Christian Lobbé avant d'ajouter qu'il est satisfait que le P'tit Baltar continue de tourner.

Le pari était donc osé, mais le P'tit Baltar s'est fait vite connaître et des bus venant parfois de plusieurs centaines de kilomètres à la ronde, continuent de venir découvrir ce lieu et ses différentes animations à thème. Depuis, c'est Laurent Haye qui travaillait au sein de l'équipe depuis 1994 qui en est devenu le gérant en novembre 2012 avec quatre salariés.



30 ANS PLUS TARD, LES SPECTACLES CONTINUENT ET ÉVOLUENT

« Nous continuons à recevoir les clients comme on sait les recevoir. Les spectacles évoluent avec les différents artistes. Les repas ont changé et nous voulons garder une grande qualité dans le service. Nous avons une équipe de trois personnes fixes et des extras. Nous avons intégré 20 à 40 % de nouveautés dans les spectacles. Les gens viennent pour s'amuser et oublier leurs soucis » explique Laurent Haye toujours heureux de voir le public conquis à la sortie des 5 heures de spectacle.

Pourquoi le "P'tit Baltar" ?

Cet établissement porte le nom de Baltar, en référence à l'architecte Victor Baltard qui aimait beaucoup utiliser la fonte et le fer et qui a construit le pavillon Baltard. Si l'on est certain que l'ossature du P'tit Baltar a été construite par les ateliers Eiffel, il reste un doute sur le nom de l'architecte, voilà pourquoi Le P'tit Baltar de Nesle s'écrit sans D.



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
03 22 88 27 37 • www.leptitbaltar.com

ESPACE DE VIE SOCIALE

AU PROGRAMME POUR CE DÉBUT D'ANNÉE

Communauté de Communes de l'EST de la SOMME

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
9h00 à 12h00 13h30 à 17h 30

Cours informatique
Tous les lundis de 9h à 12h
carte adhérent obligatoire 5€ (annuelle)

Espace de vie sociale

Planning d'activités

Janvier à Juillet 2024

Inscriptions obligatoires, paiement à l'inscription

Cours de couture
Tous les 3ème mercredis :
9h à 12h : brodeuse numérique
13h30 à 17h : couture
5€/ demi-journée

Renseignements et inscriptions
ESPACE DE VIE SOCIALE
10 RUE DE LA COLLÉGIALE-80190 NESLE
03.23.81.01.63

Aid'Aisne

MON ESPACE SANTÉ

Janvier

Jeudi 25 : atelier "gym pour un dos en pleine forme" 14h à 16h gratuit

Février

Jeudi 8 : atelier "Troubles du comportement alimentaire" 14h à 16h gratuit
Vendredi 9 : atelier "Fabrication d'une bougie parfumée et de fondants" 10h à 12h 10 €
Vendredi 16 : atelier "Massage sonore" 10h à 11h 10 €
Mardi 20 : art floral "Thème sac à main fleuri" 10h à 12h 15€
Jeudi 22 : atelier "Idées reçues en nutrition" 14h à 16h gratuit

Mars

Jeudi 7 : atelier "Sommeil" 14h à 16h gratuit
Mardi 12 : atelier "Fabrication d'un pêle-mêle" 14h à 17h 15 €
Jeudi 14 : : atelier "Sécurises ton logement" 14h à 16h gratuit
Vendredi 15 : atelier "Fabrication d'une crème hydratante" 10h à 12h 10€
Jeudi 21 : atelier "J'ai une maison fonctionnelle" 14h à 16h gratuit
Vendredi 22 : atelier "Fabrication mousse de douche et d'une eau micellaire" 10h à 12 h 10 €
Mardi 26 : art floral "Thème Pâques" 10h à 12h 15 €
Jeudi 28 : atelier "J'ai la mémoire qui flanche" 14h à16h gratuit

Avril

Jeudi 4 : atelier "Coeur et alimentation" 14h à 16h gratuit
Mardi 9 : Origami 10h à 12h 5€
Vendredi 12 : atelier "Soin énergétique" 10h à 11h 10€
Mardi 16 : atelier "Vannerie" 14h à 17h 15 €
Jeudi 18 : atelier " Bruit et audition" 14h à 16h gratuit
Vendredi 19 : atelier "Fabrication d'un baume du tigre" 10h à 12h 10€

Mai

Jeudi 2 mai : atelier "Urgence cardiaque" 14h à16h gratuit
Mardi 14 : atelier "Fabrication d'un panier à fleurs" 14h à 17h 15€
Vendredi 17 : atelier "Fabrication d'un liquide vaisselle et d'un spray à vitrine" 10h à 12h 10 €
Mardi 21 : art floral" Thème fête des mamans" 10h à 12h 15€

Juin

Vendredi 7 : Origami 10h à 12h 5€
Vendredi 14 : atelier "Ma trousse de secours huile essentielle + fabrication d'un stick respiratoire" 10h à 12h 10 €
Mardi 18 : art floral "Thème gâteau fleuri rectangle" 10h à 12h 15€

Juillet

Mardi 23 : art floral "Thème cadre en fleurs séchées 10h à 12h 15 €

LE CODE DE LA ROUTE

Le 22 novembre, l'Espace de vie sociale a organisé au foyer rural une opération à destination des séniors intitulée « Venez remettre votre code de la route à jour ».



Dans ce cadre, plusieurs ateliers étaient proposés sur le thème de la sécurité routière. La cinquantaine de personnes présentes a apprécié cette matinée jugée nécessaire par la plupart des participants.

UN NOËL SOLIDAIRE ET FAMILIAL

Le 20 décembre dernier, dans le cadre du réseau Famille, le Centre social de l'Est de la Somme en collaboration avec le C.C.A.S. de la ville et plusieurs associations a organisé au foyer rural un *premier Noël solidaire et familial* sur notre commune dans le même esprit que celui organisé depuis de très longues années sur Ham.

Différentes activités, un goûter et un spectacle ont été proposés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



URBANISME & TRAVAUX

TRAVAUX

■ La mise en souterrain des réseaux aériens (électricité et télécommunications) est en cours. Cela concerne la rue des Champs, le Faubourg Saint Marcoult et la rue du Général de Gaulle.



■ L'éclairage public dans ces rues sera rénové par la pose de candélabres et luminaires Led.

■ En ce début d'année, la route de Ham, le boulevard Pasteur et l'avenue Foch ont vu l'installation des luminaires Led.



■ Ainsi les lignes seront enterrées sans discontinuité depuis le centre commercial jusqu'en bas de la rue des Champs. Ces travaux contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la mise en sécurité des réseaux.

■ D'importants travaux de voirie sont prévus et feront l'objet d'une présentation dans le prochain bulletin.

LE POINT SUR L'ADRESSAGE

Rappel : la loi 3 DS du 21 février 2022 oblige toutes les communes à réaliser la dénomination des rues et le numérotage de toutes les habitations et locaux qui génèrent une activité humaine. L'utilité d'une telle démarche est évidente pour l'ensemble des services administratifs, fournisseurs d'énergie, la poste, la fibre optique et les services de secours.

Une bonne adresse c'est :
- Une voie ouverte à la circulation (y compris les voies privées) dont le nom est bien visible par panneaux signalétiques posés sur un mur ou un support.
- Un numéro posé sur chaque habitation ou pilastre (il sera fourni par la commune pour les numéros absents ou nouveaux et reliés à une parcelle cadastrale).

Quelques règles sont par ailleurs à respecter :
- Le sens d'une rue est déterminé à partir du centre-ville vers l'extérieur et les numéros impairs doivent se situer à gauche et les numéros pairs à droite.
- La numérotation doit être en continue, cohérente et bien visible.

Quelques chiffres : 1257 adresses dont 30% ont des numéros absents (environ 380) et 9% (environ une centaine) seront concernées par un changement de numéro. L'ensemble devra être en place à la fin du premier semestre 2024 et le fichier sera incorporé au fichier national des adresses. Cette date butoir correspond à l'arrivée de la fibre sur la commune.

À savoir : quelques rues et espaces ont été dénommés par le Conseil municipal :
- Voie qui dessert l'usine Spurgin : rue Florence Boucly (ancienne directrice des services à la mairie)
- Voie qui dessert le centre commercial Auchan : impasse d'Oculi (en référence à notre foire)
- Aire de jeux située rue Camille Gautier : parc de jeux Raymonde Leroy (ancienne institutrice)
- Aire de jeux rue du Général De Gaulle : parc sportif Charles Hennuyer (cycliste Neslois qui a participé au tour de France dans les années 1920).
- Ruelle perpendiculaire à la rue Camille Gautier : impasse Gautier

Enfin, pour rappel, lors d'un précédent Conseil municipal d'autres rues ont été nommées :
- Voie qui dessert La Nouvelle Scène : boulevard de l'avenir
- Voie qui dessert la station de dépollution : chemin du marronnier.



PROJET DE CRÉATION DE PARKINGS

Le Conseil municipal envisage de créer deux parkings à ces emplacements après démolition, suite à l'acquisition de deux maisons situées :

■ 15 rue de la Vierge par acte notarial du 31 mars 2023 pour une valeur de 10.500€^{TTC} + frais de notaire 1.400€^{TTC}

■ 7 rue Saint Nicolas par acte notarial du 23 décembre 2022 pour une valeur de 80.000€^{TTC} + frais de notaire 2.199€^{TTC}. Pour information, la Communauté de Communes envisage de créer un bassin enterré de rétention pour l'évacuation des eaux pluviales sur ce terrain.





PROJET MAISON DES SOLIDARITÉS

Première phase : début des démolitions courant février. La CAO (Commission d'Appel d'Offres) s'est réunie le 6 décembre dernier pour l'ouverture des plis concernant la première phase de travaux soit : la démolition se rapportant au projet de la maison des solidarités, la création d'une salle associative et la création d'un parc (ancienne maison de M. et M^{me} Fernet).

Sur quatre propositions réceptionnées, la commission a retenu l'entreprise Lhotelier de Villers Bretonneux pour un montant de 154.440€^{TTC}. Pour information les trois autres entreprises dépassaient le seuil des 200.000€^{TTC}. Le reste à charge après subventions et remboursement de la T.V.A s'élève à 20% soit 30.888€^{TTC}.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Cette année encore la ville s'est présentée au concours « Villes et villages fleuris » afin d'obtenir une fleur récompensant le fleurissement.

Même si nous avons reçu des félicitations quant à l'entretien et au fleurissement de la ville, la fleur n'est pas encore pour cette année. Les nouvelles plantations de massifs vivaces de cet automne qui vous raviront dès ce printemps sauront nous l'espérons séduire le jury.

Un grand bravo aux agents pour leur investissement à rendre la ville fleurie. Mais n'oublions pas également les habitants, en particulier celles et ceux qui participent à notre concours des maisons fleuries, dont M. et M^{me} Ducatelle et le restaurant 'Le relais Neslois' pour leur récompense au niveau départemental. En effet, si les premiers ont obtenu un prix d'encouragement dans la catégorie 'maison avec un espace visible de la rue', le second a lui reçu le 1er prix dans la catégorie 'artisan, commerce, industrie' lors de la remise des prix à Albert le 5 décembre.

Félicitations à eux et encore merci à tous ceux qui fleurissent leur maison et participent ainsi à la beauté et à l'enrichissement du cadre de vie de notre ville.

Merci d'avoir décoré vos habitations, vous contribuez ainsi à l'embellissement de notre ville ! Félicitations aux participants du concours et bravo aux 3 grands lauréats du concours !

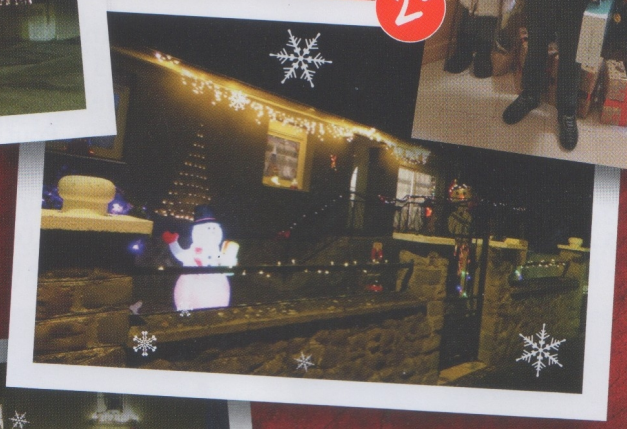


1er



2e





3e





Retrouvez le diaporama des autres participants au concours en scannant ce QR Code :

ou inscrivez dans votre barre adresse internet (sans les www.) : youtu.be/yNxIA6dGmKM



MERCI CHARLOTTE !

Le 15 octobre dernier, « notre » nesloise Charlotte Cresson a été élue, pour notre plus grand plaisir, Miss Picardie. Un bus avait été mis à disposition par la municipalité afin que de nombreux soutiens soient présents à Beauvais.
À la suite de son élection, le conseil municipal a organisé une réception afin de féliciter Charlotte en présence de sa famille et de celles et ceux qui s'étaient déplacés à Beauvais. Charlotte a ensuite représenté avec simplicité, beauté et brio notre région, lors de l'élection de Miss France le 16 décembre.

Merci à elle pour le bonheur apporté à tous !